

ses associations. C'est ainsi que du 7 au 9 juillet se déroulera la deuxième édition du festival « ART 'S ». Cette manifestation a été créée en 2021 par l'association « Rue en Scène » que préside Jean-Louis

par Jean-François Kretzy, qui a remporté un vif succès. Dès lors, notre association a décidé de pérenniser alternativement les deux manifestations. De trois membres au départ, l'association en compte

■ Festival ART'S les 7, 8 et 9 juillet à Montoire-sur-le-Loir, place Clemenceau, rue Marescot et rue Saint-Laurent. Entrée libre.

Cinéma

Découvrez les films à l'affiche, page 31

SAINT-ARNOUT

Le Syvalorm installe son premier site de compostage partagé

A partir du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets deviendra obligatoire et par conséquent, les collectivités devront proposer une solution de compostage pour chaque foyer. Le SYVALORM Loir et Sarthe qui regroupe 134 communes pour une population de près de 110 000 habitants s'est préparé à cette échéance avec le concours du bureau d'études INDIGGO.

La solution du compostage partagé a été retenue. Afin d'aider les utilisateurs à appréhender le fonctionnement de ce mode de traitement, le syndicat a fait appel à l'association d'éducation environnementale ATHENA, basée à Sargé-sur-Braye.

Le site pilote de compostage partagé, installé sur la commune de Saint-Arnout, a été inauguré le 21 juin en présence de Jean-Claude Lecomte, maire de Thoiry-sur-Dué, vice-président du Syvalorm en charge des finances et de Laurent Gauthier, maire de

Saint-Arnout et vice-président en charge des déchetteries et du traitement des déchets.

Situé rue du bief, entre la salle des fêtes et le lotissement, le composteur sera accessible aux habitants qui se seront inscrits.

Comment ça marche ?

Informés lors d'un passage en porte à porte, certains ont déjà rempli cette formalité ; ceux qui voudront le faire à l'avenir devront prendre contact avec la mairie. Chaque foyer inscrit reçoit un « bioseau » dans lequel

devront être déposés les déchets organiques à l'exception de la viande et du poisson ; ce seau muni d'un couvercle hermétique permettra le stockage et le transport des déchets sur le site. Epluchures de légumes et de fruits, reliefs de repas, coquilles d'œufs, marc de café et filtres, sachets de thé... peuvent être compostés, etc., les morceaux les plus volumineux étant scindés. Par contre, les déchets verts, les os, la viande



Laurent Gauthier, maire de St Arnout (à d) était présent ainsi que son homologue J-C Lecomte (à g) et Sandra Rouault (à g).

et le poisson sont interdits.

Un appel aux habitants

ATHENA accompagnera la mise en place durant trois ans ; la première année, l'association réunira les habitants inscrits tous les mois ; deux animations annuelles seront organisées durant les deux années suivantes.

La municipalité de Saint-Arnout soutient activement ce projet et appelle les habitants à s'inscrire dans cette démarche, à souligné Laurent Gauthier qui

est référent du projet. La mairie fournira les copeaux de bois indispensables au bon fonctionnement du site. Le maire a indiqué que les usagers de la salle des fêtes seraient appelés à apporter leurs déchets alimentaires au site de compostage. Il a souligné que d'autres pourraient être installés sur la commune à la demande des habitants.

Le compost récupéré sera partagé entre les habitants inscrits et la municipalité pour l'enrichissement des jardins et des espaces communaux.

FÊTE DU COCHON
2023
41 TRÉHÉT 41
LOIR ET CHER

GRAND SPECTACLE EQUESTRE

S'aventure au galop

VIDE GRENIER & MARCHÉ GOURMAND

19h : Copeurs
du Mangeur
de Bouddin

20h : Copeurs
du Cefi
du Cochon

20h : Copeurs
du Cochon

FEU D'ARTIFICE !!!

SAMEDI 22 JUILLET

Repas dansant avec Richard Soliti sur réservation
06.79.79.30.35 / 02.54.72.42.03

LOIR & CHER
DÉPARTEMENT

SCOTVALORM
LE DÉPARTEMENT
DE LOIR ET CHER

PACT
CENTRE VAL DE LOIRE
DANS LE CANTON DE TRÉHÉT

SCOTVALORM
LE DÉPARTEMENT
DE LOIR ET CHER

Les réservations pour le repas du samedi soir sont ouvertes
06.79.79.30.35 / 02.54.72.42.03 / lesamstuniorco@gmail.com